



Communiqué de presse de l'assemblée générale du 8 mars 2010

Association Générale des Cadres (AGC/CGFP):

La révision générale des traitements : divide et impera!

Lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue récemment à Luxembourg-Dommeldange, le président Fernand Muller, après avoir adressé son traditionnel message de bienvenue, a lancé un appel vibrant aux membres présents et surtout aux jeunes fonctionnaires de participer massivement aux élections pour le renouvellement des mandats de la Chambre des fonctionnaires et employés publics. Concernant la défense du statut du fonctionnaire il a rappelé que ce statut permet au fonctionnaire de remplir ses fonctions en totale indépendance, objectivité et impartialité. Dans cette démarche il a apporté l'appui sans failles de l'AGC à la CGFP afin de faire barrage à une politisation de la fonction publique.

Le trésorier Claude Stephany a présenté le rapport de la situation financière de l'AGC. Les réviseurs lui ont certifié une bonne gestion financière et l'assemblée lui a donné décharge. Vu la situation financière équilibrée, le montant de la cotisation reste inchangé pour l'année 2010.

Dans son rapport d'activité, le secrétaire général Thierry Ries a passé en revue l'activité syndicale de l'année écoulée.

Après avoir analysé le chapitre « Fonction publique » du programme gouvernemental, il a particulièrement insisté sur le paquet de réformes que le gouvernement s'apprête à présenter et dont la portée risque de dépasser largement les attentes tant de la CGFP, que des différentes associations de carrière.

Il a souligné qu'un projet faisant l'amalgame entre des mesures rentrant dans le domaine de l'intérêt général et d'autres visant l'intérêt particulier de certaines carrières, risque de provoquer dès le départ l'échec des négociations à venir.

Quant à la revendication d'un relèvement du niveau d'études requis pour l'accès à la carrière du rédacteur, le secrétaire général a regretté que le gouvernement semble être fixé sur l'introduction d'une nouvelle carrière « bachelor », au lieu de revaloriser la carrière existante.

Tout en manifestant son soutien à la CGFP, l'AGC s'opposera avec véhémence à tout dénigrement et toute relégation de la carrière du rédacteur, allant de pair avec la création de cette nouvelle carrière.

C'est dans cet ordre d'idées que le secrétaire général a rappelé qu'il s'agira de faire valoir l'unité et la solidarité au sein de la CGFP, en faisant barrage à la politique du « divide et impera », sans pour autant perdre de vue les intérêts des rédacteurs.

Pour conclure, le secrétaire général a d'ores et déjà annoncé le déclenchement d'une nouvelle procédure de litige au cas où les rédacteurs seraient une fois de plus laissés pour compte.

Le rapport d'activité a trouvé l'assentiment unanime de l'assemblée générale. Il peut être consulté, ensemble avec l'allocution du président, sur www.agc.lu.